EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **21 décembre 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt et un décembre deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 décembre 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Manuela FERREIRA DE SOUSA à Monique BONNET, Marianne MAXIMI à Alparslan COSKUN, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY, Laurence SCHLIENGER à Patricia GUILHOT**

Excusé(e)s : **François BARRIÈRE, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**

Absent(e)s : **Anne FAUROT**

Secrétaire : **Florent NARANJO**

Monsieur Grégory BERNARD quitte la séance pendant le débat de la question n°7 et donne pouvoir à Madame Marion CANALES.
A la demande de Monsieur Alain LAFFONT pour le groupe France Insoumise, la question n°10 est scindée en deux :
- n°10 : Prise de participation dans la SCIC « Epicentre Cowork »
- n°10bis : Désignation d'un représentant de la Ville au sein de l'Assemblée Générale de la SCIC « Epicentre Cowork »

Rapport N° 79

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À UNE ASSOCIATION ET AIDE À PROJET INTERNATIONAL

Il vous est demandé de vous prononcer sur l'attribution de la subvention suivante :

SAUVE QUI PEUT LE COURT METRAGE : 2600 euros

A chaque édition du Festival du Court Métrage, le collectif d'artistes « Anatomie du Labo » aux disciplines variées s'inspire des films en compétition LABO pour produire des « réactions graphiques », œuvres spontanées, narratives et techniques, représentatives des ressentis directs des films en sélection. Ces œuvres qui constituent en quelque sorte l'empreinte plastique des films les plus décalés du Festival du Court Métrage sont rassemblées chaque année autour d'une exposition.

A l'occasion du 40ème anniversaire du Festival du Court Métrage, l'association « Sauve qui Peut le Court Métrage » souhaite donner une dimension internationale au travail d' « Anatomie du Labo » et propose une exposition itinérante des œuvres en Espagne et au Portugal pendant les mois de mars et avril 2018.

Déjà en partenariat dans le cadre de festivals en Espagne et au Portugal, le projet permettrait de faire découvrir la nouvelle vague de cinéastes internationaux en l'associant aux jeunes talents graphiques montants clermontois. L'idée originale d' « Anatomie du Labo » est également exportable aux différents pays d'accueil de l'exposition dont les « réactions graphiques » issues des mêmes films en compétition LABO refléteraient de surcroît leur propre histoire et culture.

Le réseau des Villes Michelin permet aussi d'envisager un développement du projet à long terme en offrant la possibilité d'élargir le réseau des villes d'accueil de l'exposition en Europe et dans le monde entier. L'exposition a d'ailleurs été présentée lors des Rencontres du Réseau International des Villes Michelin. Les Villes d'Oviedo et Braga sont, d'ores et déjà, favorables pour accueillir cette exposition et les autres villes partenaires du Court-Métrage ont également confirmé leur adhésion au projet.

Pour la réalisation de ce projet dont le budget total s'élève à 6 480 euros, l'association « Sauve qui Peut le Court Métrage» sollicite une aide financière de la Ville à hauteur de 2 600 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, de soutenir ce projet à hauteur de 2 600 euros.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 26 Décembre 2017

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à l'Enseignement supérieur, la Recherche, la Vie étudiante et aux Relations internationales,

Jérôme AUSLENDER